

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal enfants

Le conseil municipal des enfants d'Etrez s'est réuni le
VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017.

Présents : LOLA MONTAIGNE, BASTIEN TISSOT, Manon VEILLAS, Sacha DESBLEDS, CLOE PODGORSKI, Ambre MOREL, Lola MONTAIGNE, Jade SIMONET, Lana CHARVET, Thierry GRAND, Philippe BRANGET.

Excusés : Lalie MICHON, Manuela FAUSSURIER, Yuozas BERNARD.

A l'ordre du jour :

- Constitution des commissions
- Organisation de la cérémonie du 11 novembre
- Réflexion sur les projets de l'année pour chaque commission

Constitution des commissions

Trois commissions ont été définies lors du précédent conseil municipal. Chacun s'est inscrit dans une commission avec la règle de composition suivante : 2 nouveaux élus (N) et 2 anciens élus (A) par commission.

1 Commission Animation, culture, loisirs, jeunesse, sport
Lalie (N), Yuozas (N), Manon (A), Anaïs (A)

2 Commission sécurité, prévention, déplacement, équipement.
Sacha (N), Jade (N), Manuela (A), Bastien (A)

3 Commission communication, solidarité, environnement
Lola (A), Cloé (A), Lana (N), Ambre (N)

Les commissions sont des petits groupes qui réfléchissent et travaillent en fonction de leur thème (ou compétences). Les commissions s'organisent comme bon leur semble pour mener à bien les projets. Elles peuvent donc se réunir à différents moments en fonction de la disponibilité de leurs membres.

Organisation de la cérémonie du 11 novembre

Une lecture en hommage aux victimes de la Première Guerre mondiale a été décidée lors du dernier conseil municipal. Nous avons sélectionné deux textes sur les trois proposés et réparti la lecture entre plusieurs élus. Le troisième texte est gardé en réserve pour les élus absents lors de la présente réunion de conseil mais qui seront présents lors de la cérémonie.

Texte 1 : Au champ d'honneur de John Mac Crae

Texte 2 : 14-18 La folie meurtrière de Jacques-Hubert Frougier

Réflexion sur les projets de l'année pour chaque commission

Une méthode de projet est proposée.

Le questionnement pour chaque projet est le suivant :

Au préalable un titre doit être trouvé au projet.

Pourquoi ?

Pour qui ?

Les réponses à ces deux questions nous permettront de préciser la finalité de notre projet.

Comment ?

Cette question nous permettra d'établir nos besoins. De qui ou de quoi a-t-on besoin ?

Combien cela va-t-il coûter ?

Etablir un budget.

Répartition des questions pour chaque commission.

Par exemple pour le projet de rénovation du terrain de basket, chaque commission réfléchira en fonction de son thème (ou de sa compétence). Si le projet prévoit de planter des arbres, la commission sécurité vérifiera que l'endroit choisi ne pose pas de problème.

La commission qui traite de l'environnement réfléchira au type d'arbre à planter.

Cette méthode sera appliquée à l'ensemble des sujets qui seront abordés dans nos projets.

Cette réflexion nous permettra de proposer des projets précis et structurés.

Diverses :

Trois projets seront menés cette année.

Deux projets sont d'ores et déjà en réflexion :

- 1 La rénovation du terrain de basket avec la volonté de l'aménager en « city stade »
- 2 Le recyclage alimentaire des restes de la cantine. Création d'un poulailler.
- 3 A définir

La réunion s'achève à 19h35. **La prochaine réunion aura lieu le vendredi 8 décembre 2017 à 18h00** dans la salle du conseil de la Mairie.